

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE

**GESTION DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL
ENTITES LITTORALES « EXTRÊME SUD » ET « PORTO VECCHIO » POUR PARTIE**



COMPTE RENDU ANNUEL DE GESTION 2017



SOMMAIRE

I PRESENTATION DES SITES	p. 5
1. Organisation administrative	
2. Autres dispositifs de protection	
3. Organisation opérationnelle	
II EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE	p. 10
1. Données météorologiques	
2. Incendies	
3. Evolution de la fréquentation	
4. Autres facteurs	
III ACTIONS DE GESTON : BILAN ET PROGRAMMATION	p. 12
1. Entretien et maintenance	
2. Gestion, restauration et aménagement des sites	
3. Suivis naturalistes	
4. Accueil du public	
5. Surveillance, police	
6. Suivi administratif, management	
7. Relations publiques, concertation	
IV ANNEXES	p. 18

I PRESENTATION DES SITES

1. Organisation administrative

Au 1^{er} janvier 2018, les sites du Conservatoire du littoral gérés par l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) couvrent une superficie de 3 907 ha répartis sur les communes de Bunifaziu, Figari, A Munacia d'Auddè, Pianottuli è Caldareddu et Portivechju.

Les acquisitions sont organisées en 16 sites qui appartiennent aux entités littorales « Extrême Sud » et « Golfe de Porto-Vecchio » (Tableau I).

Trois sites (Acciaghju, Etangs de Canettu et Stintinu) ne disposent au 1^{er} janvier 2018 d'aucune acquisition.

Tableau I : Acquisitions du Conservatoire du littoral gérées par l'OEC

ENTITE LITTORALE	N° DE SITE	SITE	COMMUNE	SUPERFICIES (HA)		
				PROTEGEE	AUTORISEE	A ACQUERIR
GOLFE DE PORTO-VECCHIO	279	Palumbaggia	Portivechju	18	39	21
	349	Îles Cerbicale	Portivechju	15	22	8
	810	Îlots du Toro	Portivechju	2	3	1
	258	Tamaricciu	Portivechju	10	10	0
	544	Acciaghju	Portivechju	0	14	14
EXTREME-SUD	12	Santa Giulia	Portivechju	385	403	18
	368	Rundinara	Bunifaziu	22	165	143
	673	Serpente	Bunifaziu	276	574	298
	1014	Etang de Balistra	Bunifaziu	21	439	418
	1108	Etang de Canettu	Bunifaziu	0	80	80
	670	Stintinu	Bunifaziu	0	99	99
	671	Capicciolu	Bunifaziu	38	288	250
	330	Falaises de Bonifacio	Bunifaziu	224	529	305
	367	Testa-Ventilegne	Figari-Bunifaziu	2645	3553	908
	163	San Giovanni	Pianottuli è Caldareddu	12	16	4
	200	Chevanu-Bruzzi	Pianottuli è Caldareddu	112	234	122
	260	Arbitru	Pianottuli è Caldareddu	76	142	66
	465	Caniscione	A Munacia d'Auddè	0,01	272	272
118	Muchju Biancu	A Munacia d'Auddè	51	51	0	
TOTAL SUPERFICIES (ha)				3907,01	6933	3027

2. Autres dispositifs de protection

Les acquisitions du Conservatoire du littoral gérées par l'OEC bénéficient également de leur intégration à d'autres dispositifs de protection de types réglementaire ou conventionnel.

Ainsi, ils appartiennent aux périmètres d'un site Ramsar (Mares temporaires des Tre Padule de Suartone), de trois réserves naturelles (Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone, Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, Réserve Naturelle des îles Cerbicale), de 1 zone Natura 2000 relative à la Directive Oiseaux, de 6 zones Natura 2000 relatives à la Directive Habitat, de 20 Zones Nationales d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I, de 1 ZNIEFF de type II et de 2 Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) (cf. Annexe 1).

La Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone, située pour moitié sur les terrains du Conservatoire du littoral, bénéficie d'un rapport annuel de gestion individualisé.

3. Organisation opérationnelle

La programmation des actions de gestion est organisée en 25 secteurs opérationnels, certains sites administratifs regroupant plusieurs secteurs.

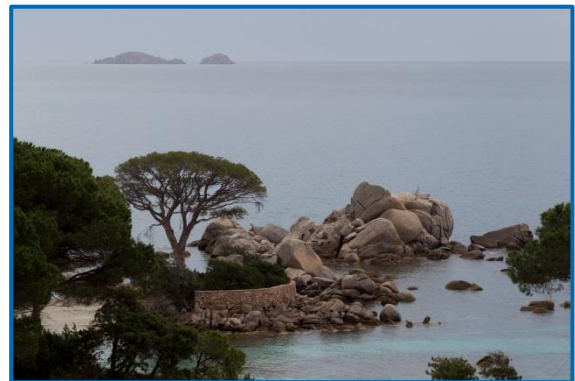
Îles Cerbicale



Îlots du Toro



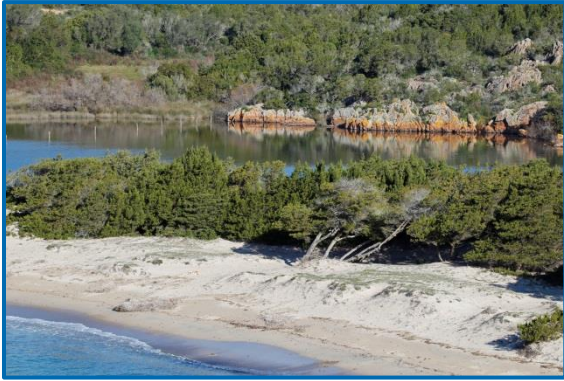
Tamaricciu



Santa Ghjulia



Rundinara



Falaises de Bonifacio – Campu Rumanilu



Sarpente



Falaises de Bonifacio – Fazziò Catena



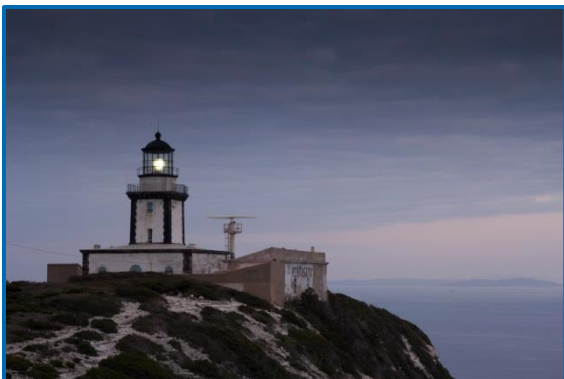
Capicciolu



Testa Vintilegni – Capu di Feno



F. de Bonifacio – Pertusato Cala Sciumara



Testa Vintilegni – Catareddu



Testa Vintilegni – Stagnolu



A Testa – I Giardinelli



T. Vintilegni – Golfu di Vintilegni



A Testa – E Saline



T. Vintilegni – Testarella Campu Mezzanu



A Testa – Tenuta



A Testa – Pisciu Cane



San Giovanni



Chevanu



Pointe de Caniscione



Bruzzi



Muchju Biancu



Arbitru





L'incendie du 29 mai 2017 a parcouru 380 ha du plateau de Frasselli jusqu'à la mer (© SDIS 2A).

II EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE

1. Données météorologiques

A l'échelon national, l'année 2017 se caractérise par des températures élevées et un fort déficit de précipitations, ce qui en fait, à l'instar de 2003, 2011 et 2015, une des années associant de manière remarquable chaleur et sécheresse sur la période 1959-2017. Seuls les mois de janvier et septembre ont été plus frais que la normale. Les mois de février, mars et juin ont été particulièrement chauds, bénéficiant de températures au-dessus des normales.

Le cumul de précipitations a été déficitaire sur une grande partie du pays. En moyenne sur la France, le déficit a dépassé 10 %, plaçant 2017 parmi les années les plus sèches sur la période 1959-2017. Il a même dépassé 50 % en avril et octobre. Le déficit pluviométrique, associé aux températures élevées, a été responsable d'une sécheresse exceptionnelle des sols superficiels en Corse où l'ensoleillement a été excédentaire de plus de 10 %. Ainsi, les précipitations ont été quasi absentes sur les régions méditerranéennes à partir du mois de mai, avec un déficit supérieur à 60 % en Corse, jusqu'en novembre. Durant l'été, le déficit a même atteint 70 %. Il a généralement plu moins de 10 jours en

trois mois. Dans la continuité, durant l'automne, les précipitations ont été peu abondantes pour la saison sur les régions méditerranéennes avec un déficit compris entre 40 et 80 %. Sur les 7 mois, le déficit de pluviométrie a souvent dépassé 50 % sur les régions du Sud-Est.

Source « Bilan climatique de l'année 2017 », Météo France.

2. Incendies

La sécheresse marquée de l'été 2017 a concouru à favoriser le départ et la vivacité de nombreux incendies dans toute la Corse-du-Sud. 318 départs de feux ont ainsi été recensés pour 1 359 ha détruits, bien au-dessus de la moyenne annuelle pour la période 2013-2017 (255 départs pour 404 ha détruits).

Deux importants incendies ont concernés les terrains du Conservatoire du littoral de l'Extrême Sud. Le premier s'est déclaré le 29 mai sur le plateau de Frasselli et a parcouru 380 ha en grande partie sur le site de Vintilegni (site administratif de Testa-Ventilegne). Il a nécessité la mobilisation de moyens importants du SDIS 2A puis une présence sur place

jusqu'au 21 juin. Le second a détruit 122 ha de maquis le 17 juillet à proximité et sur le site de Catareddu.

Le 14 septembre, un troisième incendie a détruit environ 20 ha à proximité des terrains du Cdl du site de Pertusato.

Source Prométhée.

3. Evolution de la fréquentation

L'année 2017 est globalement positive pour l'activité du tourisme en Corse. Avec 8,17 millions de passagers accueillis dans les ports et aéroports insulaires (hors croisiéristes), elle augmente de 5,7 % en un an après une progression de 3,3 % en 2016. Ces deux années de hausse succèdent à cinq années de stabilité (données ATC-INSEE).

Le mois d'août constitue le pic de la saison touristique. Ainsi, le 9 août 2017, les passagers maritimes et aériens ont généré un supplément de population de 400 900 personnes sur l'île, surcroît inférieur à celui de 2012 à la même date. En revanche, les mois d'avril à juin et surtout ceux de septembre et octobre enregistrent un apport de population beaucoup plus important que cinq ans auparavant, signe d'un meilleur étalement de la fréquentation.

Source : INSEE/ATC.

4. Autres facteurs

Palumbaggia : renouvellement des ganivelles

Un important chantier de renouvellement des

ganivelles du site de Palumbaggia (I Pini) a été réalisé pour le Conservatoire du littoral en 2017.

Les palissades en bois interdisent l'accès aux dunes dans ce site très fréquenté, haut lieu balnéaire du sud de la Corse. Elles canalisent le public et évitent l'installation et la circulation sur ces milieux fragiles.

Suite à une difficulté, seuls les piquets de soutien ont pu être installés pour la saison estivale 2017, un grillage remplaçant de manière temporaire les ganivelles. Ces dernières, d'une hauteur de 1m20, ont été mises en place en fin d'année.

Lutte contre *Xylella fastidiosa*

Deux opérations ont été conduites dans le cadre de la lutte contre *Xylella fastidiosa* à l'échelle régionale.

Des pieds de différentes espèces ont été analysés par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Corse. Deux individus positifs sur les sites ont ainsi été arrachés conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°15-0820 du 10 août 2015 définissant les mesures de lutte applicables contre l'espèce.



Un grand linéaire de ganivelles a été remplacé sur le site de Palumbaggia.

III ACTIONS DE GESTION : BILAN ET PROGRAMMATION

1. Entretien et maintenance

Cinq semaines de travail (128 HJ) ont été consacrées à la préparation des sites en amont de la saison estivale, ainsi qu'au débroussaillage des aires de stationnement, bords de piste et zones de pare-feu.

L'entretien des sentiers a requis 12% du temps de travail de l'équipe, alors que l'entretien courant des sites mobilise 42% du temps de travail des gardes du littoral. Ce dernier se partage entre la reprise des aménagements existants, tels que les ganivelles, les emmarchements, les murs, la signalétique... Concentré en avant saison, l'enlèvement des macro-déchets

semaine en saison estivale pour les sites les plus visités.

2. Gestion, restauration et aménagement des sites

Site de Vintilegni

Suite à l'incendie de Vintilegni, un effort important (86 HJ) a été consacré aux opérations de suivi post-incendie du site : nettoyage, coupe de troncs brûlés...

Un état des lieux a été réalisé dès que la zone a été de nouveau accessible. Un nombre important d'aménagements existants, ganivelles, portiques, ponceaux, signalétique, ont particulièrement soufferts du sinistre.



Visite du site de Vintilegni avec A. Freytet, paysagiste conseil mandaté par le Cdl.

représente également une part importante de ces opérations d'entretien, de même que l'enlèvement des débris sur les aires de stationnement, les sentiers, les plages et les côtes rocheuses à proximité.

Les sites les plus fréquentés sont nettoyés chaque semaine, voire plusieurs fois par

La partie du site aménagée a été nettoyée afin d'assurer la mise en sécurité des visiteurs. Afin d'éviter la circulation de véhicules en dehors des voies ouvertes à cet effet, des dispositifs provisoires ont été installés aux abords des aires de stationnement.

Le 23 novembre 2017, l'équipe chargée de la gestion a participé à une visite du site avec Alain Freytet, paysagiste dplg missionné par le Conservatoire du littoral, et la chargée de mission des sites de l'Extrême Sud. Un suivi photographique, destiné à être reconduit annuellement, a été initié.

3. Suivis naturalistes

Inventaire des abeilles sauvages

Les agents ont également participé à un inventaire des abeilles sauvages de la région de Bunifaziu réalisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) en partenariat avec l'Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse (OCIC) de l'OEC.

Sur les sites de Fenu (Mont de la Trinité), des Falaises de Bonifacio (Pertusato) et de Capicciolu (Punta di a Nava), 15 pièges formés de coupelles remplies d'eau savonneuse ont été installés et activés toutes les deux semaines de mi-septembre à fin octobre.

Au total, 45 pièges installés sur sept secteurs ont permis de couvrir l'ensemble du territoire bonifacien.

122 espèces d'abeilles ont été identifiées, soit 13% des espèces présentes en France. La région bonifacienne possède donc une diversité intéressante d'abeilles sauvages, dont certaines à forte valeur patrimoniale.

Afin d'évaluer l'évolution de la communauté d'abeilles dans le temps, ces données ont été comparées par le MNHN à la collection de Charles Ferton, entomologiste résident à Bonifacio entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Sur les 148 espèces identifiées par Ferton, 94 (63,5%) sont listées dans ce nouvel inventaire.

Renforcement de la population de *Centranthus trinervis*

Le centranthe à trois nervures *Centranthus trinervis* est une plante endémique stricte du massif de la Trinité de Bunifaziu. Sa population correspond à 100 à 145 individus localisés dans les fissures et sur les replats des falaises granitiques exposés au nord-est et au nord-ouest, entre 150 et 200 m d'altitude.



Les plants de Centranthe à trois nervures sont numérotés pour faciliter leur suivi.

Protégée aux niveaux national et régional, elle est classée EN (En danger d'extinction) sur les listes rouges mondiales (2011), européennes (2011), de la Flore Vasculaire de France métropolitaine (2012) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), ainsi que sur la Liste Rouge régionale de la flore vasculaire de Corse (2015).

Outre la protection d'une partie du massif de la Trinité par le Conservatoire du littoral, l'espèce bénéficie d'un Plan National d'Action (PNA) animé par le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) sous la tutelle de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Corse depuis 2012.

L'action 10 du plan prévoit la création d'une population de « sécurité » dans un lieu relativement éloigné de la population mère.

Aussi, l'équipe a participé aux côtés du CBNC à la détermination d'un site de renforcement en contrebas des falaises, dans un secteur appartenant au Cdl où un pied spontané et isolé avait été observé deux ans auparavant (C. Piazza). 40 plants âgés de 5 mois, issus de graines prélevées sur site puis élevées en pépinière, ont été mis en terre le 15 novembre 2017.

Un suivi mensuel des pieds a été initié dès le 23 novembre, chaque pied ayant été étiqueté et photographié.

50 graines ont également été semées dans une fissure et font l'objet d'un suivi mensuel.

4. Accueil du public

La fréquentation des terrains du Cdl gérés par l'OEC

La fréquentation des sites du Conservatoire du littoral de Campu Rumanilu (Bunifaziu), Fazziò-Madoneta (Bunifaziu), Fenu (Bunifaziu), A Testa (Figari) et Bruzzi (Pianottuli è Caldareddu) s'inscrit pour l'année 2017 dans le contexte régional de seconde année consécutive d'augmentation de la fréquentation.

Pour les sites de Campu Rumanilu, Fazziò-Madoneta et Bruzzi, la fréquentation totale est la plus forte enregistrée depuis l'installation de systèmes de comptage.

Le site de Campu Rumanilu, à proximité immédiate de la ville de Bunifaziu, a vu ainsi sa fréquentation dépasser les 200 000 personnes pour la première fois. Sa fréquentation est dix fois supérieure à celle du site de Fazziò-Madoneta, lui aussi accessible directement depuis la ville de Bunifaziu.

Les sites de Fazziò-Madoneta et de Bruzzi ont une fréquentation d'un ordre de grandeur équivalent, légèrement supérieur à 20 000 personnes. Toutefois, la fréquentation du site de Bruzzi, en forte hausse depuis 2014, est supérieure à celle de Fazziò-Madoneta pour la première fois en 2017.

Pour les sites de Fenu et de A Testa, bien que des dysfonctionnement n'aient pas permis de mesurer la fréquentation totale des sites, les compteurs fonctionnels ont également enregistré les données les plus hautes depuis leur installation.

Pour l'ensemble des sites, les périodes de haute fréquentation s'étalent en avant et en arrière-saison, ce qui n'empêche pas une augmentation de la moyenne



La fréquentation du site de Campu Rumanilu a dépassé le seuil des 200 000 visiteurs pour la première fois en 2017.

journalière du nombre de visiteurs sur chaque site en toute saison.

Les cinq sites sont fréquentés par des randonneurs ou des baigneurs, parfois les deux. Le mois de plus forte fréquentation est le mois d'août pour les sites de Fazziò-Madoneta, A Testa et Bruzzi, attestant de la part importante des baigneurs dans leur fréquentation. De même, les compteurs situés à l'entrée du site de Fenu ont enregistré une activité maximale en août.

Les compteurs du site de Campu Rumanilu, ainsi que celui placé à l'extrémité du site de Fenu, ont enregistré un nombre maximum de passages en septembre, ce qui témoigne de l'ampleur pris par les activités de randonnée et de découverte des sites en arrière-saison. Le mois de juin, marqué par des températures et un déficit hydrique exceptionnels a été moins fréquenté que les années précédentes.

Le site de A Testa est fréquenté par environ trente-cinq mille véhicules par an. Il serait intéressant de pouvoir chiffrer sa fréquentation en nombre de personnes.

Accueil des scolaires

En 2017, 130 enfants ont bénéficié d'une des 8 sorties pédagogiques organisées sur les sites de Chevanu-Bruzzi (Bruzzi), Fenu (Fazziò et Stagnolu) et Rundinara (presqu'île de Prisaredda).

Ainsi, des élèves de Sulinzara, Santa Lucia di Portivechju et Bunifaziu ont été sensibilisés à la préservation des espaces

naturels littoraux. Une visite à également été consacré aux élèves de 3^e du collège de Bunifaziu en décrochage scolaire. Un article a été consacré à l'opération dans Corse-Matin.

Autres visiteurs

L'abattoir de Campu Rumanilu n'a pu être ouvert au public pour la seconde année consécutive. Toutefois, concernant la sensibilisation du grand public, les brochures de présentation des sentiers ont été distribuées par les offices de tourisme comme les années précédentes.



Le site de Punta di a Nava (Capicciolu) est un lieu de stationnement prisé des campeurs sauvages.

Une visite pour les membres de la commission « Education à l'environnement » de Réserves Naturelles de France a été organisée sur le site de Fazziò. Un article est paru dans Corse-Matin à cette occasion.

5. Surveillance, police

Les gardes littoraux ont consacré 12% de leur temps de travail (123 HJ) à la surveillance du bon respect de la réglementation. La principale problématique rencontrée reste en 2017

le stationnement et la circulation des véhicules terrestres à moteur.

Une modulation du temps de travail permet d'organiser en période estivale une tournée quotidienne de surveillance des aires de stationnement. Ainsi, 43 missions ont permis de considérablement réduire les infractions liées au stationnement illégal, notamment des camping-cars.

Pour le reste de l'année, 37 HJ ont été consacrés à la surveillance.

6. Suivi administratif, management

En 2017, la gestion des terrains du Conservatoire du littoral a requis une équipe à temps plein de 8 personnes, parmi lesquelles 1 chef de secteur, 1 assistante scientifique (1/4 ETP) et 5 gardes du littoral. Elle a bénéficié également de l'intervention ponctuelle d'autres agents, notamment en matière de communication et d'éducation à l'environnement. Deux agents saisonniers ont permis de renforcer les moyens d'action de l'équipe de terrain en période estivale (juillet et août).

L'encadrement de l'équipe et la coordination des actions est assurée par une responsable d'unité.

Les actions administratives ont concerné le suivi des conventions d'usage, la participation à des réunions techniques et le suivi des chantiers, ainsi que l'acquisition de nouveau matériel (jumelles, débroussailleuses, taille-haies) et l'entretien de celui existant.

7. Relations publiques, concertation

Médias

Un tournage a eu lieu dans la tour de Caniscione pour le magazine « Invitation au voyage » d'Arte.

Plusieurs articles ont été consacrés dans la presse locale aux terrains du Cdl gérés par l'OEC, notamment un article intitulé « L'énigme antique du site de Ficaria », paru le 26 novembre, présentant les résultats de nouvelles fouilles sur le site de San Giovanni.

Participation aux réseaux

L'équipe en charge de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral a participé à différents événements et projets conduits dans le cadre de la participation aux réseaux de protection de la nature :

- réunion technique des gestionnaires des acquisitions du Cdl en Corse (7 avril à Corti) ;
- forum national du Cdl du 8 au 10 novembre 2017 à Deauville (2 agents) ;
- rencontres régionales des gardes les 10 et 11 octobre 2017 à Biguglia (5 agents) ;
- Participation à l'enquête Rivages de France et Cdl relative aux moyens humains, financiers et techniques engagés par les gestionnaires.

Réunions de concertation

A la demande du Lions Club de Bunifaziu, une réunion a réuni les représentants de la commune de Bunifaziu, du Cdl et de l'OEC pour examiner une proposition de plantation sur le site sinistré de Vintilegni. Les demandeurs ont été aiguillés vers une autre action, de type nettoyage, la plantation d'essences, mêmes locales, ne s'avérant pas utile voire impactante.

GIREPAM

Débuté en janvier 2017 pour une durée de 3 ans, le projet européen GIREPAM (Gestion Intégrée des Réseaux Ecologiques à travers les Parcs et les Aires Marines) est financé dans le cadre du programme INTERREG Marittimo 2014-2020 et réunit 16 partenaires de 5 régions différentes (Sardaigne, Corse, PACA, Ligurie, Toscane).

L'OEC, à travers la mission GECT-PMIBB (Groupement Européen de Coopération Territoriale - Parc Marin International des Bouches de Bonifacio), est partenaire du projet dont l'objectif est d'élaborer une stratégie transfrontalière commune de gestion intégrée, conçue et mise en œuvre par les Régions en réseau avec les parcs et les aires marines protégées existants, afin de développer des solutions communes aux problèmes de gestion les plus importants de la zone de coopération : exploitation excessive des ressources, pollution, fréquentation, conflits sociaux...

Le Conservatoire du littoral est également l'un des partenaires corses du projet, au même titre que l'Université de Corse et le Parc Naturel Régional de Corse.

Les agents ont ainsi participé à un séminaire le 28 septembre 2017 à Bunifaziu sur les problématiques de gestion liées à la fréquentation des sites.

Les agents se sont également engagés à participer à l'élaboration d'un plan d'action sur les milieux de transition, ainsi qu'à l'accompagnement du Cdl dans ses actions, la réalisation de vues axonométriques, la finalisation du plan d'intentions paysagères et la réalisation d'un plan d'interprétation de l'ensemble des espaces protégés de l'extrême sud de la Corse.



Le 28 septembre 2017, un séminaire a réuni les participants au projet GIREPAM à Bunifaziu autour de la problématique de la fréquentation des espaces protégés.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des protections réglementaires et contractuelles sur les sites du Cdl gérés par l'OEC

Entité littorale	N° de site	Site	Commune	RAMSAR	Réserves Naturelles	N2000		ZNIEFF de type I	ZNIEFF de type II	ZICO	APB
						Oiseaux	Habitat				
Golfe de Porto-Vecchio	279	Palumbaggia	Portivechju				FR9402015	940004102		Zone CS02	
	349	Île Cerbicale	Portivechju		RN des îles Cerbicale	FR9410021	FR9402015	940004105		Zone CS02	
	810	Îlots du Toro	Portivechju		RNBB	FR9410021				Zone CS02	
	258	Tamaricciu	Portivechju				FR9402015	940004102		Zone CS02	
	544	Acciaghju	Portivechju								
Extrême-Sud	12	Santa Giulia	Portivechju			FR9410021	FR9402015	940004107			
	368	Rundinara	Bunifaziu				FR9400590	940030911			
	673	Serpente	Bunifaziu	1651	RNTP*		FR9400590	940004111 940004110			
	1014	Etang de Balistra	Bunifaziu					940004110			
	1108	Etang de Canettu	Bunifaziu								
	670	Stintinu	Bunifaziu								
	671	Capicciolu	Bunifaziu					940013108		Zone CS01	
	330	Falaises de Bonifacio	Bunifaziu		RNBB	FR9410021	FR9400591 FR9400592	940013179	940004115	Zone CS01	
	367	Testa-Ventilegne	Bunifaziu		RNBB	FR9410021	FR9400592	940004118 940008862 940013109 940030614 940031088 940031099			Arrêté 93-1331
	163	San Giovanni	Pianottuli è Caldareddu					940030947			
	200	Chevanu-Bruzzi	Pianottuli è Caldareddu		RNBB		FR9400609	940030734 940030955			Arrêté 92-735 Arrêté 90-379
	260	Arbitru	Pianottuli è Caldareddu				FR9400609	940030757			
	465	Caniscione	A Munacia d'Auddè				FR9400593	940030758			
	118	Muchju Biancu	A Munacia d'Auddè				FR9400593	940030758			

Site Ramsar :

1651 : Mares temporaires des Tre Padule de Suartone

Réserves Naturelles :

RNTP : Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone

RNBB : Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio

Sites Natura 2000 :

FR9400590 Tre Padule de Suartone, Rondinara

FR9400592 Ventilegne - la Trinité de Bonifacio – Fazziò

FR9400609 Îles et pointe de Bruzzi, étangs de Chevanu et d'Arbitru

FR9410021 Îles Lavezzi, Bouches de Bonifacio

FR9400591 Plateau de Pertusato/Bonifacio et îles Lavezzi

FR9400593 Roccapina-Ortolo

FR9402015 Bouches de Bonifacio, Îles des Moines

ZNIEFF :

940004102 Etangs et pinède de Palombaggia, capu d'Acciaju, pointe de la Folacca

940004107 Boisements et maquis de Punta di Rfaellu et Testa di a Carpiccia

940004111 Mares des Tre Padule

940004118 Zone humide de Saparelli (Testarella)

940013108 Punta di u Cappicciolu

940013179 Falaises de Bonifacio

940030734 Bruzzi-Punta di u Pozzu - Monte Milese – Butrone

940030757 Poggio di Roto à Pianottoli-Caldarello

940030947 Dune et zone humide de San Giovanni

940031088 Mare temporaire de Padulu et abords

940004105 Îles Cerbicale

940004110 Etang de Balistra

940004115 Plateau calcaire de Bonifacio

940008862 Massif de la Trinité

940013109 Îles de la Tonnara

940030614 Monte Scupetu - Punta di Ventilegne

940030911 Plages et zones humides de la Rondinara

940030758 Punta di Caniscione - Saparella - Mucchu biancu – Funtanaccia

940030955 Dune et zone humide du fond de l'anse de Chevanu

940031099 Zones sableuses de la Tonnara et du littoral d'Erbaiolu/Bonifacio

ZICO :

Zone CS01 Détroit de Bonifacio et îles Lavezzi

Zone CS02 Îles Cerbicale

Documents de gestion :

Plan de gestion de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone 2014-2019 ;

DOCOB du site N2000 « Tre Padule de Suartone, Rondinara FR9000590 » (2015) ;

DOCOB du site N2000 « Ventilegne - la Trinité de Bonifacio – Fazziò (2015) » (2016).

Photographies : O. Bonnenfant/OEC sauf mention spécifique.

Gestion des terrains du Conservatoire du littoral
Rapport annuel de gestion 2017
© Office de l'Environnement de la Corse – Service Espaces Protégés.

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Uffiziu di l'Ambiente
di a Corsica
*Office de l'Environnement
de la Corse*

